

Une initiative conjointe de deux acteurs

impliqués dans la prévention et

la qualité de vie au travail



GRUPE vyv

- Plus de 4 millions de personnes protégées.
- Première mutuelle de la Fonction publique, opérant auprès de 10 ministères.
- Acteur majeur de la protection sociale, membre du Groupe VYV.
- Gestionnaire de l'assurance maladie obligatoire des agents et contractuels de la Fonction publique, mutuelle santé et prévoyance, gestionnaire d'une offre de soins et d'accompagnement mutualistes sur tout le territoire.
- Des dispositifs et des actions concrètes en matière de prévention des RPS dans la Fonction publique :
 - Les réseaux PAS « Prévention Aide et Suivi » avec les ministères de l'éducation nationale (MEN), de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).
 - Les réseaux BEST « Bien-Être Santé au Travail » avec les entités locales des ministères de la Transition Ecologique, de la Culture, de la Cohésion sociale.
 - La fondation d'entreprise MGEN pour la santé publique (FESP) : des recherches de haut niveau sur les liens entre environnement de travail et santé, développées avec l'appui de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du MEN et de la Direction générale des ressources humaines (DGRH) du MESRI.

 WWW.MGEN.FR

 @GROUPE_MGEN



Constitué de l'Anact - établissement public régi par le code du travail - et de 16 associations régionales, le réseau Anact-Aract a pour mission de proposer aux organisations des méthodes et outils éprouvés pour améliorer les conditions de travail.

- Le réseau mène une centaine d'interventions par an dans les différents volets de la fonction publique.
- Centrées sur des thèmes ou modes d'actions innovants, ces interventions visent à instaurer avec les acteurs concernés une véritable culture de prévention et à travailler sur la conduite des transformations, l'évolution des formes de management ou encore la mise en place d'espaces d'expression des agents sur leur travail.
- Elles répondent à un objectif partagé par tous : mettre en place des organisations favorables aux conditions de travail et à la qualité du service public.
- L'Anact est un établissement public sous tutelle du Ministère du travail et régi par le code du travail. Elle forme avec les 16 associations régionales qu'elle pilote, le réseau Anact-Aract.
- Sa mission ? Proposer aux organisations des méthodes et outils éprouvés pour améliorer les conditions de travail.
- Concrètement, le réseau Anact-Aract mène des projets-pilote sur le terrain, en tire des enseignements et élabore des outils et méthodes qu'il diffuse largement. Il conduit également des actions de veille sur les évolutions du travail.

 WWW.ANACT.FR

 @ANACT_

SANTÉ
TRAVAIL
F.P.

La plateforme dédiée aux acteurs
de la santé, de la prévention et
de la qualité de vie au travail
dans la fonction publique.

UNE INITIATIVE



WWW.SANTETRAVAIL-FP.FR

Pourquoi une plateforme

dédiée à la santé au travail ?

Fusions, réorganisations, nouveaux services, digitalisation, adaptation en période de crise sanitaire... Pour mieux accompagner les transformations dans la fonction publique et anticiper leurs effets sur les conditions de travail, de nombreuses administrations accroissent leurs efforts en matière de prévention, et notamment de prévention des risques psychosociaux (RPS).

D'autres choisissent de s'engager dans l'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT), qui est une façon de réinvestir la question du travail en cherchant à articuler les objectifs d'amélioration des conditions de travail et ceux de la qualité du service rendu aux usagers.

Quelle que soit l'entrée retenue, par où commencer, comment agir, quels types d'actions privilégier, comment mobiliser les équipes sur le long terme... ?

S'appuyant sur 8 ans de partenariat entre MGEN et l'Anact, capitalisant sur l'accompagnement de nombreuses démarches d'administrations, la plateforme Santé-travail fonction publique met à dispositions des directions des RH, des acteurs de la prévention et des partenaires sociaux des ressources pour passer à l'action. Les articles, textes de référence, outils, méthodes et témoignages rassemblés sont proposés en libre accès.

Axée, à son ouverture, sur la prévention des risques psychosociaux (RPS), elle s'est enrichie en 2020 de contenus sur la QVT, le travail en situation de crise sanitaire et le décryptage de réalisations de terrain.



Des outils conçus par des experts pour les professionnels et les acteurs de la prévention

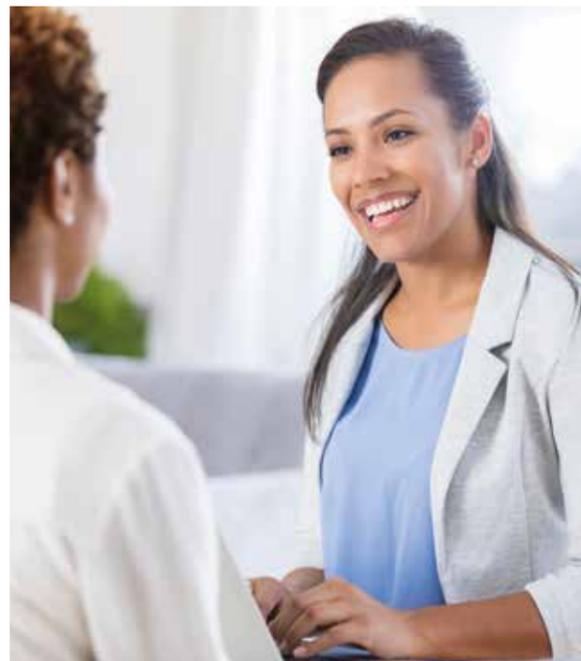
Ouverts aux acteurs de la fonction publique d'État (FPE), de la fonction publique hospitalière (FPH) et de la fonction publique territoriale (FPT), le site est organisé en grandes rubriques thématiques : RPS, QVT, Crise sanitaire.

Pour chacun des thèmes, plusieurs registres d'action sont proposés.

Comprendre

Quelles connaissances disponibles ?

- De quoi parle-t-on ?
- Le cadre réglementaire.
- Les grands modèles d'analyse.
- Le contexte de la Fonction publique.
- Comparaisons internationales.



Agir

Quelles sont les démarches et la méthodologie à mettre en œuvre ?

- La démarche étape par étape.
- Comment évaluer la démarche.
- Comment se faire accompagner.
- Les difficultés à surmonter.

La démarche étape par étapes



LE CADRAGE
LES INSTANCES



LE DIAGNOSTIC



ÉLABORER
LE PLAN
D'ACTION



METTRE EN
ŒUVRE LE PLAN
D'ACTION



PÉRÉNNISER
LA DÉMARCHE

Convaincre

Quels retours d'expérience ?
Comment incarner le propos pour mieux convaincre ?

Des acteurs des trois versants de la fonction publique, des tiers-intervenants et des experts témoignent sous la forme d'interviews vidéo.



Le Plus

Des témoignages vidéo

Rassemblées dans la section Témoignages, plus de 100 vidéos sont à la disposition des acteurs des démarches pour incarner le propos et faciliter le travail de conviction.

Un système de filtres par thème, versant ou type d'acteur facilite la localisation du témoignage qui permettra d'illustrer un sujet lors d'une présentation ou une formation.